



La charte de Lomé est adoptée sans protocole

Un grand jour avec une bonne nouvelle pour le continent africain qui vient de se doter d'un important instrument juridique de protection des mers et des océans au service du développement durable. Il s'agit de l'adoption et de la signature de la charte de Lomé ce 15 octobre 2016 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine à l'occasion du sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.



Les Chefs d'Etat au Sommet de Lomé

C'est un ouf de soulagement pour tout un continent car le plus grand enjeu de ce sommet de Lomé est l'adoption de cette charte qui sera plus tard présentée au Conseil de sécurité des nations Unies. L'adoption et la signature de ce document est en soi, un moment historique qui témoigne de la volonté des dirigeants africains d'exploiter d'une manière efficiente, les mers et les océans qui seront davantage, de nouveaux leviers pour le développement.

Tout en soulignant l'importance que revêt le sommet de Lomé, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a expliqué que cette Charte sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique permettra non seulement de sécuriser les espaces

maritimes, mais aussi de valoriser et de faire fructifier davantage leurs ressources marines en faveur du développement des populations.



Photo de famille des Chefs d'Etat de l'UA

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA ont très bien mesuré l'enjeu du geste qu'ils viennent de poser dans la mesure où plus de 90 % des échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du monde se fait par la mer.

Après cette adoption, il faut aller vite de l'avant pour la ratification de la charte qui constitue la prochaine étape. Le président en exercice de l'Union africaine, Idriss Deby Itno a dans ce sens saisi l'occasion pour exhorter ses pairs à œuvrer pour la ratification rapide de cet important outil afin de mettre définitivement fin à tous les actes de piraterie souvent enregistrés sur les mers et océans. *« L'adoption de la Charte de Lomé n'est qu'un premier pas d'une nouvelle étape dans sa mise en œuvre. Notre volonté commune de nous doter de ce précieux instrument juridique devrait aussi se traduire par notre détermination à le rendre applicable et opérationnel à travers sa ratification. Dans cette perspective, je vous invite à faire de l'entrée en vigueur de la charte, un objectif primordial »*, a-t-il souligné.

Au demeurant, la charte adoptée à la grande satisfaction de tous, est l'aboutissement heureux d'un long et laborieux processus. Un témoin de l'éclatante victoire de ce sommet de

Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

David SOKLOU



Sommet de Lomé : La société civile africaine veut attirer l'attention des chefs d'Etat sur la migration des jeunes africains

Parmi les sujets débattus lors du sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique devant aboutir ce samedi à l'adoption de la Charte, ne figure pas malheureusement celui de la « migration des jeunes africains ».

Et pour faire entendre la voix des peuples africains sur ce sujet qui « soulève une grande mobilisation au plan international », la société civile de quatorze (14) pays d'Afrique en collaboration avec des associations togolaises, compte à travers une rencontre de deux (2) jours (du 15 au 16)

octobre, pour formuler des recommandations à l'intention des chefs d'Etat et de gouvernement en marge de ce sommet.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'« Académie des migrations africaines », permettra d'exprimer les opinions des populations africaines sur les causes profondes de la migration hors du continent qui endeuille toute l'Afrique depuis plusieurs décennies.

« Lors de l'Académie de migration africaine, nous allons analyser le vocabulaire sur la migration et se plancher sur plusieurs sujets notamment comment accompagner les migrants au départ pour les aider à avoir des visas, comment faire de la migration une opportunité pour tous, comment faire du plaidoyer pour que les politiques migratoires développées par les Etats ne soient liberticides pour les migrants », a annoncé Samir Abi, Président de Visions Solidaires.

Celui-ci n'a pas du tout aimé malgré que ce drame continue par endeuiller l'Afrique, l'Union africaine et les chefs d'Etat et de gouvernement ont fait le choix de passer sous silence les morts sur les mers.

Tout en reconnaissant l'importance des discussions sur la pêche illicite sur les côtes africaines, sur la protection de l'environnement marin, la société civile africaine rappelle que la migration des jeunes africains, tout le phénomène de la piraterie maritime sont les fruits de l'exploitation anarchiques des ressources halieutiques et celles pétrolières aux larges de côtes.

La société civile africaine vient du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, de la Guinée Conakry, du Ghana, du Mali, de la Mauritanie, du Maroc, du Niger, du Liberia, du Sénégal, du Sierra Léone, de la Tunisie et du Togo.

Joseph Ahodo



Plus d'une dizaine de Chefs d'Etat déjà à Lomé pour le sommet de l'UA

Plus d'une dizaine de Chefs d'Etat sont déjà à Lomé pour le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique prévu ce samedi 15 octobre dans la capitale togolaise.

C'est le Kenyan, Uhuru Kenyatta qui a été le premier à être accueilli à l'aéroport international de Lomé par le Président de la République togolaise Faure Gnassingbé en présence du Chef du Gouvernement Komi Sélom Klassou et du Président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani.

Uhuru Kenyatta sera suivi par les Présidents Idriss Déby Itno du Tchad, Macky Sall du Sénégal, Théodoro Obiang Nguéma de la Guinée Equatoriale, Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville, José Mario Vaz de la Guinée Bissau, Ibrahim Boubacar Kéïta du Mali, Alpha Kondé de la Guinée Conakry, et Ismael Omar Guelleh du Djibouti.

L'Algérie, la Somalie, la Centrafrique et le Gabon se sont fait représentés par des Chefs de gouvernement. D'autres Chefs d'Etat sont attendus dans la soirée de vendredi à samedi.

Tous ces officiels ont eu droit à tous les honneurs liés à leur rang.

David SOKLOU



Forte ambiance dans les rues de Lomé pour accueillir les Chefs d'Etat

C'est une ambiance de joie et de ferveur dans les rues de Lomé pour accueillir les Chefs d'Etat et de Gouvernement devant participer ce 15 octobre au sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime.

Depuis le site de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma jusqu'à l'hôtel Radisson Blu 2 Février en passant par le carrefour de la société Mèche Amina, la Colombe de la Paix et le carrefour « Fontaine lumineuse », on note toute la journée, une forte présence de délégations de femmes et de jeunes, tous habillés aux couleurs du sommet de Lomé sur la sécurité maritime.

Ces populations sont mobilisées pour réserver un accueil chaleureux et inoubliable à toutes les délégations officielles

qui foulent déjà le sol togolais. « *C'est une grande joie pour moi et d'ailleurs pour toute la population togolaise d'accueillir ces grandes autorités de tous les pays africains car ce n'est pas tous les jours que ces moments arrivent. Je veux leur dire qu'elles sont les bienvenues chez nous au Togo, terre d'accueil et d'hospitalité* », nous a déclaré dans une ambiance de joie, Mme Kékéli KOSSI rencontrée sur le boulevard circulaire en face du siège de la BOAD.

De nombreux Chefs d'Etats et de Gouvernement sont déjà arrivés dans la capitale togolaise notamment Macky Sall du Sénégal, Théodoro Obiang Nguéma de la Guinée Equatoriale, Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire et entre autres Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville.

Nous y reviendrons...

David SOKLOU



Sécurité du sommet des Chefs d'Etat : Le Gouvernement active la ceinture rouge !

Environ une trentaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement est attendue ce vendredi 14 octobre à Lomé pour l'apothéose du

sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique prévue le samedi 15 octobre. A quelques heures de cet évènement historique, le Gouvernement prend ses responsabilités et densifie le dispositif sécuritaire mis en place au cours des manifestations au niveau du site de l'hôtel Radisson Blu 2 Février et ses environs.

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile, Damehame YARK (photo) explique que les forces de défense et de sécurité ont mis en place deux ceintures pour délimiter deux zones de sécurité dont celle dénommée « rouge » comprise entre l'avenue du Golfe à l'Est, l'avenue Sarakawa au Sud, l'avenue des Nîmes à l'Ouest et l'avenue Nicolas Grunitzki au Nord.

L'accès à cette zone ultra sécurisée sera donc strictement réglementé dès ce vendredi à 05 H 00. Les parkings du Radisson Blu 2 Février et du Palais des Congrès de Lomé sont délocalisés en face du ministère des affaires étrangères coté Est, et à la plage en face de l'ancien palais de la présidence de la république, au sud. « Des navettes de véhicules sécurisés sont prévues à l'intérieur de ladite zone pour le transport des invités à partir des trois points d'entrée et des parkings vers la salle de conférence », précise le communiqué.

Dans l'ensemble, quelques 3000 agents des forces de défense et de sécurité sont mobilisés par le Gouvernement dans le cadre de ce sommet de Lomé.

David SOKLOU



La lutte contre le VIH SIDA s'invite au sommet de Lomé sur la sécurité maritime

Dans le cadre des « side events » du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, la problématique du VIH/ Sida sera au cœur d'intenses échanges ce vendredi 14 octobre 2016, autour du thème : « Le VIH, la Sécurité et les situations d'urgence humanitaire en Afrique ». Il s'agira d'un panel de haut niveau qui va se pencher d'une part, sur les conséquences du sida sur la paix et la sécurité en Afrique pour une meilleure application de la Résolution 1983 et, d'autre part, sur le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix en Afrique.

La Résolution 1983 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le VIH, la Sécurité et les situations d'urgence humanitaire soutient qu'une action internationale urgente et coordonnée continue de s'imposer pour enrayer l'impact de l'épidémie de VIH durant et après les conflits.

Comment les Etats peuvent-ils s'impliquer dans le processus de Résolution 1983 dans leur pays ? Dans la perspective de la fin du SIDA d'ici 2030, quel est le rôle pour les pays ? Voilà des interrogations qui trouveront des réponses au cours des échanges qui connaîtront la présence de Djibril Diallo, Directeur Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de

l'ONUSIDA. Il s'agit également pour le panel de sensibiliser les participants à ce sommet sur la Résolution 1983 du Conseil de Sécurité et les recommandations de la dernière réunion sur le « *VIH et sécurité : passé, présent et futur* », tenue en marge de la réunion de Haut Niveau de New-York en Juin dernier.

Les informations font état d'un accent qui sera mis aussi sur l'échange de bonnes pratiques et leçons apprises pour la mise en œuvre de la Résolution 1983 en Afrique.

Prendront part à ces échanges, d'éminentes personnalités dont Mamadi Diakité, Chef Bureau de la Sécurité et des Affaires Humanitaires, ONUSIDA-Genève, Smail Chergui, Commissaire Paix et Sécurité de l'Union Africaine, Mme Olatokunbo Ige, Directrice du Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC).

Pour information, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre souffre d'un retard important en termes d'accès aux services liés au VIH/Sida. Ce qui met en péril, la réalisation de l'objectif mondial de mettre fin à l'épidémie du VIH/Sida.

David SOKLOU



Le projet de charte de Lomé examiné par les Ministres des Affaires Etrangères de l'UA

Le grand enjeu du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté

maritimes et le développement en Afrique, est celui de parvenir à l'adoption le 15 octobre de la charte de Lomé. Une charte contraignante qui devra servir de base juridique pour les prochaines offensives contre tous les actes criminels en mer en vue d'assurer des perspectives heureuses pour les pays du continent. Mais en attendant cette grande conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, les activités préliminaires se poursuivent sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé.

Après sa validation mercredi par les membres du Comité des Représentants Permanents de l'Union africaine (COREP), le projet de charte de Lomé vient de passer à un autre niveau d'amendement ce jeudi avec les Ministres des Affaires Etrangères de l'UA.

C'est le Ministre des Affaires étrangères du Tchad, Moussa Faki Mahamat qui a ouvert les travaux de ces diplomates regroupés au sein du Conseil Exécutif de l'UA, en présence de la Présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma et du ministre togolais Robert Dussey en charge des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine.

Cette charte marque une nouvelle étape décisive pour doter le continent d'un cadre juridique et technique de prévention et de lutte contre les menaces sur les espaces maritimes africains. Selon Robert Dussey, elle oblige les Etats à travailler de manière collégiale, régionale, afin d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité maritime à travers des moyens sophistiqués. *« Renoncer au potentiel qu'offre la mer, l'abandonner aux mains des pirates et des narcotrafiquants, se désengager des responsabilités qui sont les nôtres en termes de protection des espèces maritimes et des ressources naturelles dont il regorge, reviendrait à freiner notre élan vers un progrès qui assure le bien-être de tous et de chacun »*, a expliqué le patron de la diplomatie togolaise.

« L'adoption de cette charte lors du sommet mettra à notre disposition un instrument devant faciliter la mise en commun

de nos moyens, la mise en place des mécanismes de coordination et de surveillance. Elle permettra l'établissement d'un cadre unifié de lutte contre les menaces pesant sur l'espace maritime, la promotion du commerce, l'exploitation des immenses potentialités du domaine maritime, la création de richesse et d'emplois dans plusieurs secteurs, bref le développement d'une économie bleue de toutes ses dimensions », a pour sa part laissé entendre Moussa Faki Mahamat, président du Conseil exécutif de l'UA. « Face à la multiplicité et la complexité de toutes les menaces présentes sur l'espace maritime, l'Afrique se doit d'envisager une réponse globale et collective. Elle nous semble être le projet de charte de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique », a-t-il poursuivi.

Au demeurant, ce sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique que Lomé accueille, est véritablement un événement historique de grande importance pour le continent. L'enjeu et la pertinence des thématiques retenues mobilisent tous les acteurs de développement à savoir les gouvernements, les communautés économiques régionales, les organisations africaines de même que les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et autres organisations de la société civile.

Les délégations officielles continuent d'arriver pour la suite des travaux.

David SOKLOU



Le carburant « TOTAL Excellium » officiellement lancé à KARA

Le carburant « TOTAL Excellium » se rapproche des populations de l'intérieur du pays. La volonté du groupe Total est de faire bénéficier son nouveau produit à tous les togolais. En effet, après Lomé le 15 septembre dernier, ce carburant de dernière génération vient d'être lancé dans la ville de Kara, Préfecture de la Kozah, dans la partie septentrionale du pays.



Cette cérémonie de lancement s'est déroulée dans l'enceinte de la station Total de Kara Sud en présence des autorités préfectorales, des chefs de services et des utilisateurs des services de Total-Togo. Il

s'agit de rapprocher ce carburant des populations de l'intérieur du pays et de leur expliquer la démarche commerciale.

Total Excellium est un carburant qui protège durablement les moteurs des engins roulants en les rendant plus performants, plus économiques et moins polluants. Enrichi de détergents, Total Excellium a la capacité de nettoyer et de maintenir propre, les composants des moteurs.

Selon Adrien BECHONNET, le Directeur général de la société Total Togo, ce carburant grâce à sa formule, nettoie le moteur des engins kilomètre après kilomètre, contribue à la protection de l'environnement par la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2). Il a expliqué que Total Excellium est également adapté à tous les types de moteur notamment les plus récents comme les plus anciens.

✘ Cette initiative du groupe Total est saluée par les premiers responsables de la Préfecture de la Kozah qui n'hésitent pas à soutenir la société dans ses projets en faveur des populations en ce qui concerne la fourniture du carburant.

Le préfet de la localité, Colonel BAKALI Hèmou Badibawu s'est dans ce sens réjoui de ce que Total accompagne l'engagement du gouvernement togolais en termes de promotion des énergies propres et de lutte contre le réchauffement climatique. Il n'a pas manqué de souhaiter beaucoup de succès à ce nouveau produit qui pour lui, suscitera l'engouement au niveau des consommateurs.

Cris DADA

✘

Première étape réussie pour l'adoption de la Charte de Lomé

Après son adoption par le Comité des représentants permanent (COREP) de l'Union africaine (UA) mardi dernier, le Conseil exécutif, réuni ce jeudi à Lomé vient de donner leur Ok à la

« Charte de Lomé » sur la sécurité et la sûreté maritime, et le développement en Afrique.

Parole sera donnée finalement aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet le samedi prochain pour son adoption.

C'est déjà une bonne nouvelle pour le Président de la République, Faure Gnassingbé et son gouvernement et pour toute l'Afrique.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'intégration africaine, Robert Dussey s'est réjoui de l'adoption de ce texte par l'ensemble des ministres des Affaires étrangères.

Le temps est venu pour que l'Afrique se dote d'un instrument propre à elle. C'est d'ailleurs ce qui explique l'adoption de ce texte à l'unanimité en attendant son adoption finale par les chefs d'Etat.

« C'est un document important pour la sécurité, la sûreté et le développement. 90% échanges en Afrique s'effectuent par la mer, en import comme export. C'est donc un défi important », a indiqué Moussa Faki Mahamat, Président du Conseil exécutif de l'UA.

Il faut rappeler que des amendements ont été apportés au texte notamment en ce qui concerne son nom, sa forme et les aspects de sécurité et de sûreté maritimes.

L'adoption de cette Charte permettra d'établir un cadre unifié de lutte contre les menaces pesant sur l'espace maritime, la promotion du commerce, l'exploitation des immenses potentialités du domaine maritime, la création de richesse et d'emplois dans plusieurs secteurs, bref le développement d'une économie bleue de toutes ses dimensions.

Le Conseil exécutif de l'UA est composé des ministres des

Affaires étrangères et de représentants des Etats membres.

Joseph Ahodo



La Charte de Lomé/ Projet en examen par des experts du comité permanent de l'UA

Les représentants du Comité permanent de l'Union africaine (UA) sont réunis depuis ce mardi à Lomé pour examiner le projet de Charte à soumettre jeudi prochain au Conseil exécutif.

Ouverts par l'Ambassadeur et représentant permanent du Tchad auprès de l'UA et Président du comité des représentants, Chérif Mahamat Zene, les travaux permettront de mettre à la disposition du Conseil exécutif un projet de Charte pour une meilleure prévention des menaces sur les espaces maritimes africains.

A noter que la stratégie africaine intégrée maritime à l'horizon 2050 a été adoptée par la conférence de l'Union en janvier 2014 met en exergue les différentes potentialités et opportunités que regorge le domaine maritime pour le développement du continent.

« C'est en ce sens que le projet de charte sous examen marque une étape décisive visant à doter le continent d'un cadre juridique et technique, de prévention et de lutte contre les menaces sur les espaces maritimes africains, situe les concepts de l'économie bleue, définit les mesures

d'atténuation des effets du changement climatique et de gestion de risque de catastrophes maritimes », a-t-il indiqué.

Dans son discours de bienvenue, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine Robert Dussey a souhaité une charte qui offre au continent africain des perspectives encourageantes pour lutter efficacement contre l'insécurité maritime.

Les travaux des activités parallèles du sommet extraordinaires de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique ont été démarrés depuis lundi par le coup d'envoi donné par le Premier ministre Komi Sélom Klassou en présence d'éminentes personnalités.

Le sommet prend fin le samedi prochain avec l'adoption et la signature de la « Charte de Lomé ».

Joseph Ahodo